Bulletin intercommunal

- AnglefortBassy
- Challonges
- Chaumont
- Chavannaz
- · Chêne-en-Semine
- Chessenaz
- Chilly
- Clarafond-Arcine
- Clermont-en-Genevois
- Contamine-Sarzin
- Corbonod
- Desingy
- DroisyEloise
- Franclens
- FrangyMarlioz
- Menthonnex-sous-Clermont

- Musièges
 Saint-Germain-sur-Rhône
 Seyssel Ain
 Seyssel Haute-Savoie
 Usinens

- Vanzy



Photo aérienne de Bassy



L'édito du Président

Suite à la fusion des 3 ex-CC du Pays de Ils vous sont présentés dans ce bulletin. en évènements et les sites gérés par Usses et Rhône n'hésitez pas à nous contacter. ont connu une bonne fréquentation (base nautique de Seyssel, station nordique de Sur Lyand, piscine de la Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture Semine...).

La deuxième Maison de Vie et les tennis de la Semine au service de notre beau territoire! ont été livrés, les travaux ont débuté pour la future crèche de 22 berceaux et relais d'assistantes maternelles de Seyssel pour une ouverture au public prévue au 1er janvier 2020. Le projet de délocalisation de l'EHPAD du Val des Usses devient une réalité avec la nomination du groupement d'architectes retenu et la valorisation du site existant. Enfin, la CC Usses et Rhône poursuit sa politique en matière d'investissement en faveur des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement. D'autres projets sont en cours de réali-

Seyssel, de la Semine et du Val des Usses, la L'objectif est de ne pas augmenter la pression fiscale Communauté de Communes Usses et Rhône et, qu'à terme, tous les habitants de notre territoire poursuit son rythme de croissance et de consolida- aient droit aux mêmes services aux mêmes coûts. Les tion. Les projets et travaux n'ont pas été interrompus élus et les services de la CC Usses et Rhône se tiennent pour autant, bien au contraire! L'année 2018 a été riche à votre entière disposition pour tout renseignement,

> et autant de plaisir à découvrir nos actions, comme nous en avons pour les entreprendre



Paul Rannard

Président de la CC Usses et Rhône

Sommaire

Finances

> Budget

Economie

- Zones d'activités
- > Accompagnement MED et Initiative Genevois
- > Gens du vovage

Urbanisme

- Scot Usses et Bhône
- > PLUIH

Environnement

- Interview du Vice-président
- > Tri des déchets
- > Harmonsiation de la TEOM
- > Composteur individuel

Eau potable

> Compétence eau potable

Assainissement

- > Présentation des services
- > Service Publique d'Assainissement Collectif
- Adhésion charte Qualit'ANC
- > Installation d'assainissement non collectif

Mobilités

- > Transport scolaire
- > La ViaRhona sur notre territoire
- > Le covoiturage

Enfance / Jeunesse

- > Crèche de la Semine
- > Crèche de Sevssel
- > Crèche / multi accueil de Frangy
- > Crèche / multi accueil de Seyssel Ain
- > Bébébus Karapat
- > Centres de loisirs
- > CIAS Usses et Rhône
- > L'interview du Vice-Président

Activités / Loisirs

- > Piscine de la Semine
- Base aqualoisir de Sevssel Ain
- > Parking de Sur Lyand
- Véloroute 62
- > Tennis couvert de la Semine

Arts et culture

> La Clef des Usses

Evènements

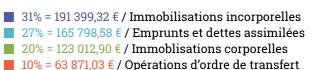
- > Fête de la neige 2019
- > Téléthon 2018
- > Inauguration maison de vie 2
- > Inauguration station d'épuration Vanzy - Chessenaz

Haut-Rhône Tourisme

Budget Général 2018







- entres sections 5% = 33 338,84 € / Autres immobilisations financières
- 4% = 27 363,03 € / Subvention CCUR
- 2% = 12 250,00 € / Autres avoirs ou pénalités

Recettes investissements



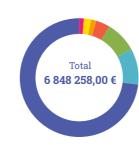
- 86% = 521 363,83 € / Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 10% = 61 147,00 € / Emprunts et dettes assimilées
- 4% = 23 735,30 € / Immoblisations corporelles

Dépenses **fonctionnements**



- 32% = 2 197 923,49 € / Autres charges de gestion courante
- 28 = 1 911 764,53 € / Charges à caractère général
- **27** = 1851766,53 € / Charges de personnel et frais assimilés
- 8 % = 521 363,83 € / Opérations d'ordre de transfert entres sections
- 5% = 360 917,00 € / Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 1% = 64 668,70 € / Charges financières

Recettes fonctionnements



- **■** 73% = 4 996 461,50 € / Impôts et taxes
- **■** 13% = 869 389,28 € / Dotations, subventions et participations
- **■** 10% = 686 883,92 € / Atténuations de charges 2% = 110 464,35 € / Produits exeptionnels
- 1% = 88 498,30 € / Produits des services, du domaine
- et ventes diveerses 1% = 63 871.03 € / Opératons d'ordre de transfert entre sections
- 0% = 32 689,62 € / Autres produits de gestion courante

La CCUR gère 12 budgets annexes alimentés par le budget principal et le budget assainissement qui est un budget autonome.

Etat de la **dette 2018**

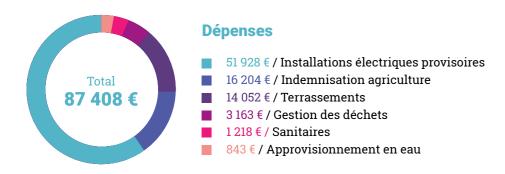


- **■** 70% = 1 353 582,97 € / Assainissement
- 15% = 284 014,48 €/ ZAC II
- 12% = 222 875,68 € / Principal
- 2% = 33 690,34 € / Zone de loisirs
- 2% = 32 898,63 € / Maison de vie



Bilan de l'aire d'accueil de grands passages des gens du voyage

En 2018, la CC Usses et Rhône a accueilli l'aire de grand passage des gens du voyage, à Musièges, sur le site du Pont des Douattes. La cohabitation avec le voisinage s'est bien déroulée et aucun incident n'a été signalé. Le financement a été assuré par le Syndicat Intercommunal de Gestion des Terrains d'Accueil (SIGETA), dont la Communauté de Communes est membre. Pour 2019, l'aire d'accueil sera située hors territoire d'Usses et Rhône.



Recettes:

Droits de place : 1 860 €

Accompagnement MED et Initiative Genevois

Pour soutenir les jeunes entreprises de son territoire, la Communauté de Communes Usses et Rhône est accompagnée par Initiative Genevois et la Maison de l'Economie Développement.



Initiative Genevois est une association à but non lucratif dont le rôle est d'appuyer les porteurs de projet (créateurs et repreneurs d'entreprise) via l'accueil et le conseil, le financement et le suivi des jeunes entreprises.

La Maison de l'Economie Développement intervient en complément d'Initiative Genevois, sur le volet accompagnement des entreprises. Elle conseille les dirigeants sur les thématiques d'implantations, de formations et de ressources humaines.



Propriétaires,

vous avez un terrain ou un bien à louer ? Un bureau, un entrepôt ou un local ? Vous recherchez un bien, allez créer une entreprise ou rencontrez un problème de gestion du personnel ?

N'hésitez pas à nous contacter : urbanisme@cc-ur.fr - 04 50 44 79 86



La MED a, par ailleurs, développé une bourse foncière et immobilière accessible à cette adresse :



med74.fr/trouver-un-local/



ZAC II de la Semine

Le parc d'activités de la Semine poursuit son développement. De nouvelles entreprises sont implantées.

Parmi elles, la société Poncet, fournisseur et réparateur de matériel agricole, se développe et installe un nouveau site sur la Semine. Déjà implantée à la Balme de Sillingy, l'entreprise s'accroît et va créer à terme 20 emplois. L'entreprise est notamment à la recherche de mécaniciens agricoles, n'hésitez pas, postulez!

Savoie Volailles, déjà présent sur le site, est en plein essor et étend son champ d'action. L'entreprise s'agrandit pour désormais proposer une gamme spécialisée sur les salaisons.

Enfin, l'entreprise Excoffier poursuit ses travaux d'implantation. Les premiers bâtiments devraient être livrés à l'été. Les activités du site seront dédiées au tri des alliages et à la valorisation des métaux. Une centaine d'emplois devrait être proposée à terme.

Par ailleurs, la Communauté de Communes poursuit ses démarches pour agrandir le parc d'activités. Toujours à vocation industrielle et artisanale, le parc pourra accueillir de nouvelles entreprises et espérer de nombreuses créations d'emplois.

Zone du Vieux Moulin

La zone artisanale du Vieux-Moulin, située à Musièges, est désormais complète.

Les derniers lots encore disponibles sont en cours de vente et les constructions se développent. Lae cabinet vétérinaire et l'entreprise Versant Bois devraient accueillir de nouveaux voisins d'ici la fin de l'année!



ZAE de Maboez

La zone artisanale de Maboez est en passe d'être livrée! Initiée par la mairie de Corbonod, la création de la ZA de Maboez a été reprise par la Communauté de Communes lors de la fusion des intercommunalités. L'hiver 2017 n'ayant pas été en faveur des travaux, de nombreux retards ont été accumulés et certains ouvrages ont dû être repris.

Les travaux sont terminés et les lots sont disponibles à la commercialisation !

Contacter le service économie pour plus d'informations : urbanisme@cc-ur.fr - 04 50 44 79 86

www.usses-et-rhone.fr

Le SCoT Usses et Rhône approuvé à l'unanimité!

Lancé en 2014, le SChéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été approuvé le 11 septembre 2018 à l'unanimité des Conseillers communautaires. Plusieurs années de réflexion ont été nécessaires pour poser les enjeux du territoire et en dégager des orientations d'aménagements pour les 15 prochaines années. Toutes les thématiques sont concernées, aussi nombreuses que variées, comme les déplacements, l'habitat, l'économie, les équipements, l'agriculture, les espaces naturels, les paysages...

Les services de l'État et les partenaires associés (Région, Département, chambres consulaires...) ont validé le SCoT présenté à l'approbation! Le travail a même recueilli un avis très favorable sur tous les points présentés, en accord avec les lois en vigueur et notamment le Grenelle de l'environnement.

Les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) se basent sur les projets définis par le SCoT.

Trois PLUi en voie de finalisation

Engagée depuis l'automne 2015, l'élaboration des trois PLU intercommunaux de la Semine, du Pays de Seyssel et du Val des Usses touche à sa fin. Après un travail de diagnostic territorial nécessaire, les élus de chaque territoire ont défini leur projet politique en faveur d'un développement raisonné de l'urbanisation : c'est le PADD. Les derniers mois ont été consacrés, pour les trois PLU intercommunaux, à la traduction règlementaire de ce projet politique : travail sur le plan de zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

Les 3 PLUi ont été arrêtés en Conseil communautaire le 11 juin dernier. Ils sont disponibles sur le site internet de la CC Usses et Rhône. Ils sont actuellement soumis à avis des personnes publiques (État, Région...) et une enquête publique sera organisée à l'automne.

Il s'agira de la dernière étape avant l'approbation des PLU intercommunaux, prévue fin décembre. Les PLU intercommunaux de la Semine, du Pays de Seyssel et du Val des Usses remplaceront alors les PLU des communes et les cartes communales



Limites des Communautés de Communes Maillage urbain des pôles de vie : Pôles centres (villes de Frangy et Siyssel D1/7A) Pôles complémentaires Pôles de proximité Pôles fonctionnels multisites Maillage économique principal : Pôle majeur de la Croisée (mixité équipements / activités) Zones d'activités principulm. (ZAE) (industrielles et/ou artisansles) Pôles tourntiques ou culturels principaux Maillage structurant des déplacements multimodaux : Automor (AAD) Axes routien structurants proutes déparrementales). supports de Héveloppement des Transports collectifs Axes terrovarires Pôles d'échange multimodal Trame environnementale structurante Réservoirs de biodiversité à protéger durablement Qualité des traurs d'eau à préserver et à améliores Economie agricole à préserver lit à soutenir your sun rôle d'entretien de l'espace rural de « nature redinaire ». dans ses fonctions écologiques et paysagères Perméabilité des principales continuités d'espaces naturels et agricoles. à préserver pour les déplacements de la faune



L'interview du Vice-président



Tout d'abord, suite à l'appel d'offre réalisé en 2018, la collecte des ordures ménagères est réalisée par le groupement conjoint SME/Excoffier sur l'ensemble du territoire, depuis le 01/01/2019.

Quels sont les projets à venir concer-

nant la collecte des déchets ména-

gers pour la CC Usses et Rhône?

De plus, et avec la coopération de notre prestataire de collecte, une étude est en cours pour la mise en place de conteneurs semi enterrés avec un déploiement progressif à partir de 2019. Les conteneurs semi enterrés permettent un regroupement des points d'apports volontaires et une optimisation de la collecte tout en assurant un service de qualité pour les usagers.



La CCUR est engagée dans plusieurs actions pour la protection des milieux naturels

Un plan de sensibilisation au grand public sur les Espaces naturels sensibles a été réalisé avec le concours d'ASTER et le soutien financier du CD 74.

Des travaux de restaurations des Zones Humides du territoire (avec un plan d'action pluriannuels) sont engagés et menés en partenariat avec le SMECRU et ASTERS.

Enfin, la gestion et l'entretien des cours d'eau (enlèvement d'embâcles, gestion des rives etc..) sur les Bassins versants des Usses et du Rhône sont respectivement réalisés avec le SMECRU et le SHR.





Vice-Président de l'environnement

Qu'en est-il du projet de déchetterie à Frangy ?

La déchetterie actuelle de Frangy est devenue obsolète et saturée par le flux de déchets en constante augmentation (30% supplémentaire chaque année). Pour répondre à cette demande, La CCUR a donc lancé une phase d'études pour la réalisation d'une nouvelle déchetterie dans la commune de Frangy. Ce nouveau site comportera 13 bennes à quai et une plateforme de déchargement des déchets verts. La CCUR souhaite conclure rapidement l'ensemble des modalités administratives nécessaires à la réalisation d'une telle installation pour commencer les travaux d'ici mi 2019 - 2020.

Il est rappelé également que l'accès aux déchetteries du territoire pour les professionnels (artisans, commerçants..) reste gratuit mais uniquement autorisé en semaine. Le vendredi après-midi et le samedi toute la journée sont réservés aux particuliers (jours de forte affluence).

Continuons et améliorons le tri de nos déchets

sation des déchets ménagers (ordures répartit ainsi : ménagères retrouvées en sacs poubelle) sur le territoire de la CCUR. Les résultats montrent une progression du tri sélectif.

Presque la moitié (45,8%) des déchets ménagers ne devraient pas se retrouver dans nos poubelles.

Pour rappel, le tri sélectif (et donc le recyclage) permet de fabriquer de nouveaux objets à partir de certains déchets et le compostage des déchets verts sert à l'amendement des plantes.

Ces deux procédés permettent de diminuer les tonnages résiduels d'ordures ménagères et sont donc bénéfiques pour notre environnement.

Comme chaque année, le SIDEFAGE a A ce jour le coût de traitement des organisé une campagne de caractéri- ordures ménagères pour la CCUR se



En conséquence

compostage permettrait donc de baisser le coût du traitement des OMR (incinération et collecte) de 40%, soit une économie de 306 000 € par an pour l'ensemble

Pour incinérer moins,

il suffit d'acheter des produits moins emballés et de faire l'effort de trier ses déchets.

N'oubliez pas que ce que vous je-tez c'est ce que vous achetez et c'est VOUS qui détenez le moyen de faire diminuer les tonnages de vos poubelles!



Proposition d'acquisition d'un composteur individuel

Qu'est-ce que le compostage ?

C'est un procédé de dégradation biologique maîtrisé de matières organiques en présence d'air. Il aboutit à la production du compost.

Le compostage individuel permet :

- de recycler chez soi certains déchets organiques (épluchures, restes de repas, tonte, feuilles mortes...)
 - de diminuer la quantité de déchets à éliminer
 - de produire un compost de qualité

C'est donc une pratique utile pour la protection de l'environnement. La CCUR vous propose d'acquérir un composteur indivuel (400 litres) au coût de 20€.



۵

ou de vaourts

CONTENEUR BLEU

CONTENEUR VERT

Bouteilles - bocaux - pots

POUBELLE MÉNAGÈRE

Pots de produits laitiers -

couches - sacs et films plastiques

COMPOSTEUR INDIVIDUEL

MAGASIN OU

Les gros cartons - les piles

consommation - le petit

les ampoules basse

DÉCHETTERIE

Briques de lait - cartons à pizza -Bouteilles d'eau - boite de papiers y compris livres et conserves - flacons de produits manuels cartonnes de céréales













Epluchures - herbes - feuilles -

filtres à café - sachets de thé -

fleurs fanées



Pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle environnement :

www.usses-et-rhone.fr/Environnement

nant le transfert de la compétence Eau

potable. La prise de compétence par la

Communauté de Communes est pré-

vue, par la loi, au 1er janvier 2020, sauf

si les communes en demandent le re-

port. Dans ce cas, la CC devra prendre

janvier 2026. En outre, 17 collectivités

étude diagnostic de leur système d'ali-

mentation en eau potable pour faire un

O 04 50 77 93 55

□ accueilsemine@cc-ur.fr

Harmonisation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Dans le cadre de la fusion des trois anciens territoires, la CCUR a été obligée d'harmoniser les taux de la TEOM en effectuant un taux moyen pondéré.

En conséquence, la TEOM applicable sur le territoire de la CC Usses et Rhône est de 10.06 % à partir de 2018.



10.07%

8.06%



Horaires des déchetteries - horaires d'été du 1er avril au 30 octobre

	FRANGY à compter du 1er avril	ST-GERMAIN-SUR-RHONE à compter du 2 mai	SEYSSEL
LUNDI	14h -17h30		9h - 12h
MARDI			9h-12h
MERCREDI	9h - 12h 14h -17h30	8H30 - 12h 13h30 - 16h30	9h - 12h 14h -17h
VENDREDI	14h -17h30		14h -17h
SAMEDI	9h - 12h 14h -17h30	8H30 - 12h 13h30 - 16h30	8h30 - 12h30 13h30 - 17h15

H Eau potable

Compétence Eau potable La CCUR a lancé une étude concerétat des lieux sur la ressource en eau.

le fonctionnement de leurs unités d'alimentation et du réseau d'eau.

En parallèle, la CC Usses et Rhône engage le schéma directeur intercommunal d'alimentation en eau potable à la compétence au plus tard au 1er l'échelle des 26 communes. Ce schéma permettra de définir, en commun, du territoire de la CCUR ont lancé une les futurs investissements en matière d'eau potable.



www.usses-et-rhone.fr 8 > 9 **Assainissement**



nissement collectif et non collectif pour l'ensemble de ses 26 communes.

prévenir les risques de pollution et rejeter des eaux pures dans les cours d'eau.

On distingue deux types d'assainissement :

· Soit les eaux sont évacuées dans un réseau collectif (tout-à-l'égout). Le SPAC (Service Public d'Assainissement blique sera organisée très prochainement. Collectif) est en charge de ce réseau.

La CC Usses et Rhône est compétente en matière d'assai- · Soit elles sont récupérées par un dispositif autonome ou individuel. Le suivi de ces équipements est assuré par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Les eaux usées doivent être traitées avant tout rejet, pour Pour savoir de quel service les usagers dépendent, il faut consulter le zonage d'assainissement (disponible sur le site de la Communauté de Communes Usses et Rhône à la semine).

> La CCUR révise actuellement le zonage d'assainissement sur l'ensemble de son territoire. Aujourd'hui, les études opérationnelles sont bien avancées et une enquête pu-

Le Service Public d'Assainissement Collectif

Il assure la maîtrise d'ouvrage et l'exploitation des réseaux d'eaux usées, des stations de pompages et des équipements de traitement des eaux usées. Il gère plus de 6 300 abonnés.

La collectivité doit sans cesse entretenir ces réseaux existants, mais également les étendre, afin d'améliorer le service public rendu aux usagers.

Ainsi, tous les programmes initiés par les ex-Communautés de Communes du Pays de Seyssel, de la Semine et du Val des Usses ont été poursuivis par la CCUR. Ainsi, les stations d'Anglefort, Chilly Novéry et Chilly Coucy/Mougny sont actuellement en cours d'agrandissement. La station de Chêne-en-Semine « La Tassonière » a été rénovée au premier semestre 2018. De plus, des travaux d'assainissement ont été réalisés sur les réseaux de Desingy, Arcine, Frangy, Vanzy et Chessenaz.

Pour l'année 2019, deux dossiers d'agrandissement sont en cours pour les stations de Saint-Germain-sur-Rhône (Cusinens et Bel Air). Quant à la station de Marlioz, qui doit être abandonnée dû à des glissements de terrains, son remplacement est en cours d'étude.

2	Equivalent 22794
\bigcirc	Linéaire de réseau 172 km
	Postes de refoulement 25
	Stations 33
	Regards de visite implantés sur le 4600

réseau public



Adhesion à la charte Qualit'ANC

La CCUR s'est engagée dans une démarche de qualité pour promouvoir l'amélioration et/ou le maintien de la qualité de l'Assainissement Non Collectif (ANC) sur son territoire afin de limiter son impact sur la santé publique et les milieux naturels en adhérant à la charte QUALIT'ANC.

Cette charte réunit les différents acteurs de l'ANC autour d'objectifs communs :

Valoriser les entreprises ayant de bonnes pratiques

Améliorer et harmoniser les pratiques.

Intégrer l'ensemble des corps de métier

L'adhésion est annuelle via une cotisation et son renouvellement se fait chaque année sur demande.

Installation d'assainissement non collectif

Depuis le 31 décembre 2012, si vous collectif. Sans ce document, la vente êtes concerné par une installation au- n'est pas envisageable. tonome, elle doit avoir été contrôlée récemment. Si tel n'est pas le cas, Pour améliorer l'état sanitaire de notre vous pouvez contacter les services du environnement, la CCUR et le SPANC SPANC au 04 50 77 93 55 ou par mail spanc@cc-ur.fr (le contrôle est gratuit marches de mise en conformité de car financé par votre redevance an- vos dispositifs d'ANC. nuelle d'assainissement).

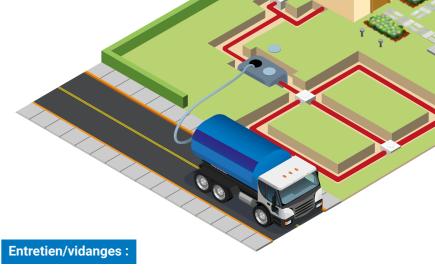
Sur l'ensemble du territoire de la CCUR, 70% des installations autonomes sont non-conformes.

Cela signifie que beaucoup d'habitations rejettent tout ou en partie des eaux usées issues des WC, salles de bain, machines à laver le linge et la vaisselle, etc. directement dans le milieu naturel...

En cas de vente de votre bien immobilier (et ce depuis le 1er janvier 2011), au moment de la signature de l'acte, le diagnostic d'assainissement non collectif est à joindre au dossier de diagnostic technique au même titre que d'autres diagnostics.

C'est le rapport de visite du SPANC, daté de moins de 3 ans, qui fait état de diagnostic d'assainissement non

vous accompagnent dans vos dé-



En 2019, la CCUR lancera un marché à bon de commande auprès d'un prestataire de vidanges agréé des systèmes d'assainissement non collectif afin de négocier des prix avantageux et faciliter les démarches aux usagers pour faire vidanger leur fosse.

Aide de réhabilitation SPANC

La CC Usses et Rhône apporte une aide financière aux usagers pour réhabiliter leur installation d'assainissement non collectif en attribuant un forfait de 2 000 € aux 30 premiers usagers qui signeraient une convention.

Quand?

Les travaux seront à réaliser en 2019 et 2020.

Quels types d'installations sont concernés?

Cela concerne les dispositifs autonomes, non-conformes et antérieurs à 1996.

A cette aide s'ajoute :

Communes d'Anglefort, de Corbonod et de Seyssel Ain :

Soutien du Département de l'Ain participation de 20 % du montant HT des travaux, plafonné à 7 000 € soit un maximum de 1 400 €.

Communes de Haute-Savoie:

Soutien du Département de Haute-Savoie : aide à la réalisation des études préalables aux travaux. Taux d'aide de 30% pour chaque étude, coût plafond de 450 € HT (soit 540 € TTC).

www.usses-et-rhone.fr 10 > 11 



La ViaRhona sur notre territoire

Pour débuter 2019, la Communauté de Communes Usses et Rhône (CCUR) a annoncé son arrivée dans Vélos & Territoires. La CCUR regroupe 26 communes de la région Auvergne Rhône-Alpes qui partagent le cap de la France à vélo 2030. Deux grands itinéraires cyclables traversent ce territoire, la V62 sur 13 km et la ViaRhona - Eurovélo 17 sur 27 km. Bienvenue au sein du réseau! La ViaRhona, à Seyssel, sera réhabilitée pour réparer le tablier de voirie et installer une couche de protection contre les racines.



Le covoiturage - travaux de remise à votre disposition

Le covoiturage est en plein essor, par le biais notamment de services nouveaux tels que Blablacar ou Rezo Pouce, ainsi que l'application Mov'ici proposée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans ce contexte et dans une volonté de faciliter les mobilités, plusieurs parkings sont localisés à Usses et Rhône : le parking de la Croisée à Chêne-en-Semine (100 places), l'un des deux parkings de Frangy situés au rond-point de l'entrée ouest (30 places), de l'Esplanade (40 places), le parking de Minzier au Pont-Fornant (40 places), sans compter celui de la gare de Seyssel-Corbonod. Des projets sont en réflexion (Chaumont...).

Le covoiturage est une forme de plus en plus prisée de déplacement. Des évolutions législatives à venir devraient faciliter son usage. La CC Usses et Rhône souhaite s'investir dans les nouveaux modes de déplacement et soutien la pratique du covoiturage.



Vers une véloroute entre **Contamine, Frangy et Seyssel!**

Le projet de véloroute V62 relie Annecy à Seyssel. L'itinéraire sera essentiellement aménagé en site propre mais n'est pour l'instant pas encore balisé aux couleurs de la V62.

Les premiers travaux commenceront dès 2019 à l'échelle des Communautés de Communes Fier et Usses et Usses et Rhône. La CC Usses et Rhône œuvre à la poursuite de l'itinéraire sur son territoire pour que la V62 puisse rejoindre la ViaRhona à Seyssel.

Certaines difficultés compliquent l'identification du dit tracé : « rares espaces », routes difficiles à aménager, en bordure des Usses, dans des zones très pentues avec parfois des enjeux environnementaux

Un maître d'œuvre a été recruté et l'étude préopérationnelle se déroulera sur 2018.



1798 élèves

42 circuits de car

- 14 écoles primaires et maternelles
- 8 collèges
- **5** lycées

La CC Usses et Rhône agit pour les transports scolaires dans ses communes haut-savoyardes, en délégation de la Région. Dans les communes de l'Ain (Anglefort, Corbonod, Seyssel Ain), c'est le Département qui gère le

Tarifs transports scolaires

enfant(s)	1	2	3 et +
Tarifs	70 €	130 €	180 €

Pour les élèves non-inscrits ou qui ne bénéficient pas de la proximité d'une ligne de car et domiciliés à plus de 3 km de leur établissement scolaire, la Région octroie une allocation individuelle de transport.

N'hésitez pas à contacter les services de la CC pour toute observation ou pour signaler un problème. La CC Usses et Rhône reste l'interlocuteur privilégié dans l'organisation des transports.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site de la CC Usses et Rhône (fiches horaires, circuits, signaler un problème..)



www.usses-et-rhone.fr/Scolaire

Part des recettes

service.

(88.3 %) Subvention Région

(0.3 %) Autres avoirs ou pénalités

(6.7 %) Apport des familles (4.7 %) Subvention CCUR

Part des dépenses

- (97.7 %) Contrat avec les transporteurs
- **2.0 %)** Charges de personnel
- (0.3 %) Charges de fonctionnement

Secteur de Seyssel

Secteur de Frangy

Budget

(Anglefort / Corbonod / Seyssel 01)

Communes de l'Ain

24, place de l'Orme 74910 Seyssel

35, place de l'Eglise 74270 Frangy

04 50 44 79 86



45 av. Alsace-Lorraine - BP 10114 01000 Bourg-en-Bresse





transports@ain.fr

04 74 22 14 20

04 50 48 88 17 transport-scolaire1@cc-ur.fr

transport-scolaire2@cc-ur.fr



42 places de crèche sont en cours de création à Usses et Rhône! Un multi-accueil va ouvrir ses portes à Seyssel (22 places). L'extension de l'offre existante portera le nombre de places à 104 dans la Communauté de Communes. À ce jour, 82 places sont réparties dans les multi-accueils de la Semine, Frangy et Seyssel Ain, plus celles du Bébébus (17 places). En outre, un relais d'assistantes maternelles intercommunal va être créé.



Crèche de la Semine

La crèche de la Semine accueille vos enfants de moins de 4 ans de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Sa capacité est de 25 places. Les enfants évoluent dans des locaux spécialement adaptés, dans un cadre agréable. Des activités sont régulièrement organisées pour favoriser leur éveil.



Pour toute information complémentaire :

- multiaccueilsemine@cc-ur.fr
- **9** 04 50 10 68 70



À Seyssel, le permis a été accordé. Le maître d'œuvre a été retenu, les travaux vont débuter au printemps pour une ouverture prévue au 1er janvier 2020.

La future crèche sera installée au rez-de-chaussée de la Maison de Pays de Seyssel. Elle sera accompagnée d'un relais d'assistantes maternelles situé au 1er étage.

La gestion du futur multi-accueil est prévue pour être la plus en adéquation possible avec celui existant à Seyssel Ain (15 places).





Crèche multi accueil de Frangy

La « Courte Échelle », à Frangy, accueille les enfants de moins de 4 ans sur toute la semaine. Les plages d'ouverture ont été élargies sur les 5 jours de la semaine en 2018, incluant donc le mercredi! La crèche accueille 25 petits toute l'année, extensible à 28 en prenant en compte l'occasionnel.

Les enfants évoluent dans des locaux, aménagés pour leur éveil et leur épanouissement. Ils vont être agrandis dès cette année pour améliorer l'organisation du bureau et du stockage.



Pour toute information complémentaire,

www.karapat.fr **©** 06 08 96 03 05



Crèche/Multi accueil de Seyssel-Ain

« Les Marmottes » à Seyssel-Ain accueille les enfants de moins de 4 ans et dispose d'une capacité de 15

Les enfants sont accueillis dans des locaux clairs, chaleureux et sont adaptés aux plus petits. Ils ont accès aisément à des espaces extérieurs parfaitement sécurisés. La climatisation va être installée en 2019. ainsi que des aménagements pour le bureau et le stockage!

La crèche sera complémentaire avec celle de Seyssel 74 qui sera dotée de 22 places supplémentaires!



Pour toute information complémentaire,

- marmottes@alfa3a.org
- **O** 04 50 48 29 24

Bébébus Karapat

Le Bébé-bus est un véhicule dédié à l'accueil des toutpetits, d'une capacité de 17 places.

Il est présent le lundi à Chêne-en-Semine (maison de vie 1), le mardi à Chilly (salle des fêtes), les mercredi et jeudi à Minzier (salle de la bibliothèque),



Pour toute information complémentaire,

www.karapat.fr © 06 08 96 03 05



Centres de loisirs

Cally-Nant / Franclens



24, place de l'Orme

04 50 48 88 17

74910 Seyssel

transport-scolairel@cc-ur.fr

Le Triolet / Minzier



35, place de l'Eglise 74270 Frangy

04 50 44 79 86

transport-scolaire2@cc-ur.fr

Colombier / Minzier



83, rue des Peupliers - La Trille 01420 Corbonod

04 50 56 18 30

famillesruralescorbonod@gmail.com

Centre aéré / Frangy www.frangy.fr / rubrique Enfance -Jeunesse

www.usses-et-rhone.fr 14 > 15

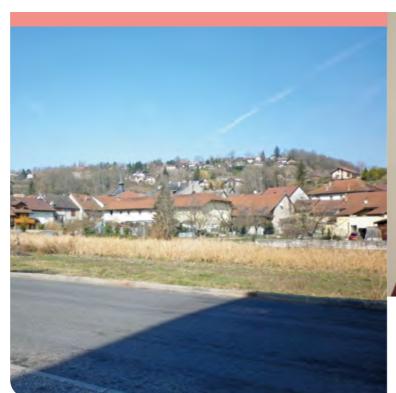
Centre Intercommunal d'Actions Sociales

Le CIAS est rattaché à la Communauté de Communes Usses et Rhône. Cette dernière avait 2 ans pour se prononcer sur l'intérêt communautaire des opérations portées par le CIAS Usses et Rhône.

Aussi, lors du conseil communautaire du 11 décembre 2018, il a été retenu, au titre de la compétence optionnelle « action sociale, enfance et jeunesse » que sont d'intérêt communautaire :

- la propriété, la création, l'acquisition et la gestion de l'EHPAD du Val des Usses
- l'aide à la gestion des associations d'aides à la personne ou à caractère social par l'octroi de subventions

Les efforts sont donc concentrés sur l'évolution de l'EHPAD: acquisition des terrains pour la construction du futur EHPAD, choix du maître d'œuvre, financement de l'opération ainsi que sur le soutien aux associations d'aide aux personnes fragiles.





André-Gilles CHATAGNAT

Vice-président de la petite enfance, de la jeunesse, et des personnes âgées

Recettes parler de l' l'EHPAD. Qu'en est-il ? En effet, c'est un dossier qui date de plusieurs années, nourri

> de diverses réflexions. Le CIAS a dû prendre une décision entre une rénovation en site occupé, avec toutes les nuisances envers les résidents que cela engendre, et une délocalisation. C'est cette dernière

qui a été choisie. Plusieurs terrains ont été proposés et le site de « les Bottières » a été retenu. Il se situe sur la commune de Frangy à 300 mètres de l'EHPAD actuel en direction du collège. La capacité reste la même, 82 lits, et cette nouvelle construction permettra une fonctionnalité adaptée pour le mieux vivre des résidents.

Un concours d'architecte a eu lieu et un dépôt de permis de construire prévu cet automne.

> Et la maison de santé du Balcon des Usses à Frangy?

Le permis de construire est déposé. Cette maison de santé aura la capacité d'accueillir au rez-de-chaussée 14 professionnels de santé. Les étages seront composés d'appartements proposés à la vente.

Les travaux débuteront en septembre, à la place de l'ancienne caserne des sapeurs pompiers de Frangy.



L'interview du Vice-président

accueil dans la commune de Seyssel avez-vous une date d'ouverture ?

Prévue en septembre 2019, l'ouverture a été reportée à janvier 2020. En effet, suite au désistement de la maîtrise d'œuvre, il a fallu en retrouver une pour reprendre ce dossier. Le planning est serré mais à ce jour respecté et nous avons toute confiance pour la suite. Cette nouvelle crèche de 22 berceaux viendra augmenter la capacité d'accueil sur notre territoire : il existe déjà 3 structures, une de 15 berceaux sur Seyssel Ain, deux de 25 berceaux sur Frangy et sur Chêne en Semine.

Nous avons également étendu l'offre du « Bébébus » (17 places) qui est présent dorénavant le lundi à Chêne-en-Semine. Ce service est déjà proposé depuis plusieurs années le mardi à Chilly, les mercredi et le jeudi à Minzier.

À noter également qu'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) est prévu au 1er étage du multi accueil de Seyssel pour les assistantes maternelles de notre territoire.

> Comment soutenez-vous les centres de loisirs?

Les centres de loisirs existants sont gérés par des associations. Nous travaillons pour une harmonisation de ces accueils et une cohérence de l'offre sur le territoire.

En 2018, un centre de loisirs a été organisé par l'association Familles Rurales de l'Ain à Corbonod.

De même, le groupe scolaire de Clarafond-Chessenaz-Vanzy a souhaité proposer ce service. Pour répondre à cette demande, le centre de loisirs du Triolet à Minzier s'est transformé et est devenu un centre multi-site « La Donnaz-

La CCUR apporte un soutien financier aux centres de loisirs afin d'offrir ce service plus que nécessaire sur notre territoire et accompagne leur développement.

D'autres accueils privés pour les jeunes enfants existent sur

Total 238 725 €

■ 195 502 € / Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée

■ 32 223 € / Excédent de fonctionnement capitalisé

■ 11 000 € / Groupement de collectivités et collecte status particuliers



Dépenses

93 554 € / Soutien aux associations d'aide à la personne

81 810 € / Contrats et prestations de services

49 500 € / Honoraires

5 945 € / Annonces et insertions

3 500 € / Frais d'affranchissement

2 000 € / Concours divers

1715 € / Charges de personnel et frais assimilés

500 € / Subventions aux associations

100 € / Soldes exécution section reporté

100 € / Frais d'études, de recherches, de développement

100 € / Immobilisations corporelles

www.usses-et-rhone.fr 16 > 17



Bilan du domaine nordique de Sur-Lyand/Grand Colombier

Malgré un début tardif (mi-janvier), la saison d'hiver 2018/2019 du domaine nordique de Sur-Lyand/Grand-Colombier a été particulièrement bonne en termes de fréquentation.

La saison a réellement débuté le dimanche 20 janvier lors de la fête de la neige qui a connu une affluence record avec plus de 1400 visiteurs. La neige tombée ensuite en abondance et le soleil radieux qui a perduré tout au long de l'hiver, ont attiré énormément de monde, en particulier pendant les vacances de février. Nous avons en effet accueilli près de 5000 pratiquants

individuels (2300 pour du ski de fond et 2700 pour de la raquette) et plus de 2800 pratiquants pour les groupes et les scolaires (dont environ 2300 élèves des écoles des Usses et Rhône ayant bénéficié gratuitement de l'accès aux pistes et de la location du matériel nordique). Ces chiffres ne comptabilisent pas la fréquentation de la piste de luge qui est probablement l'une des plus prisées du secteur.

Ces résultats confirment l'importance que représente ce site nordique de proximité pour les habitants du territoire et pour les scolaires.

Base Aqualoisirs de Seyssel

Pour Haut-Rhône Tourisme, gestionnaire des infrastructures touristiques communautaires, une saison chasse l'autre, et notre équipe prépare désormais activement l'ouverture de la base nautique Aqualoisirs.

En attendant les travaux de requalification de la base nautique comprenant notamment le réaménagement de l'aire de camping-cars (2020) et la reconstruction d'un bâtiment pour les activités de loisirs (2020), nous réaliserons néanmoins cette année au côté de la CCUR quelques petits aménagements permettant d'améliorer l'accueil des visiteurs. Ces aménagements concerneront notamment la réfection de la terrasse du snack, l'agrandissement de la plage réservée au groupe, la réparation des pontons, l'installation de nouveaux barbecues, ...

Le Snack de la plage et Prolynx Sport ont, dès à présent, repris leurs activités respectives. Le plan d'eau de baignade sera, quant à lui, ouvert à partir du 15 juin (dans un premier temps les samedis et dimanches), puis tous les jours de 11h00 à 18h30 en juillet et en août.



Activités nautiques et baignades à la piscine de la Semine, à la base nautique aqualoisirs et au nouveau plan d'eau de Mansin à Anglefort.

En plus des activités habituelles proposées à la base nautique Aqualoisirs, initiez-vous au baby ski à partir du 15 juin et à la voile du 12 au 16 août avec un tarif préférentiel pour les habitants d'Usses et Rhône.

Profitez également des « AfterWork Paddle » du 12 au 15 août. Pleins d'autres activités vous attendent.



Piscine de la Semine

Située dans un beau cadre de verdure, la piscine de la Semine accueille chaque année un large public. Les collèges et les écoles primaires ont l'opportunité d'en profiter dès le mois de mai pour s'exercer à la pratique de la natation.



Plan d'eau de Mansin

Situé à Anglefort, le plan d'eau de Mansin sera ouvert du 1^{er} juillet au 31 août. Espace de baignade surveillée de 13h à 19h. Accès gratuit. Activités aquatiques, leçons de natation, aquagym, pêche, aire de pique-nique

Aire de camping-cars

La CC Usses et Rhône aménage une aire d'accueil des camping-cars sur la base nautique de Seyssel. Elle est destinée à mieux organiser le stationnement des véhicules et à offrir tous les services nécessaires à leur bon accueil. La future aire de camping-cars disposera de 22 places et sera aménagée au bord du Rhône. Les études se poursuivent. Il ne sera pas nécessaire de procéder à une évaluation environnementale au regard de la zone Natura 2000, les études d'impact suffisent. Le montant total des aménagements et équipements est de 205 000 € et l'entrée en service est prévue pour le printemps 2020.



Tennis couvert de la Semine

Initié par l'ex-Communauté de Communes de la Semine, le terrain de tennis couvert a été repris par la CC Usses et Rhône. Il se compose d'un court de tennis couvert et un local annexe de 70 m² comprenant vestiaires, sanitaires, bureau, local de rangement et un espace de convivialité. Cet équipement a vocation à permettre la pratique du tennis de loisirs pour une centaine de licenciés auprès du club intercommunal créé en 2015.

Les travaux ont eu lieu à l'automne 2018 et les courts ont été inaugurés fin mars 2019.

Le budget des terrains de tennis couvert est de 672 052 €, dont 80 % sont soutenus par l'État, la Région et de Département.





Extension de la salle omnisports de la Semine

Après la création d'un tennis couvert, la Communauté de Communes poursuit le développement cohérent de la zone de loisirs de la Semine en créant une annexe à la salle omnisport. Cela permettra de répondre aux besoins du club bouliste féminin, qui ne dispose pas de vestiaire séparé. L'extension permettra la réalisation d'une salle de convivialité accessible à tous les clubs ou associations du territoire Usses et Rhône, ainsi qu'à la Communauté de Communes

www.usses-et-rhone.fr

Arts et culture





L'année scolaire 2018-19 est bien entamée. La Clé des Usses est repartie en septembre sur les chapeaux de roues, grâce à une convention renouvelée avec la CCUR et au soutien du Département.

Cet Etablissement d'Enseignement Artistique, fort de ses 14 professeurs diplômés, accueille cette année 135 élèves de 4 à 65 ans en provenance de tout le territoire et au-delà : un succès reflétant l'engouement pour la Musique et le Théâtre qui ont l'art de rassembler les populations et combattre les solitudes!

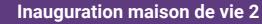
Votre Ecole fourmille de projets et depuis la rentrée, elle ne chôme pas... Elle anime avec bonheur et riqueur cours d'éveil, formation musicale, cours d'instruments (au nombre de 15... renseignez-vous, il y a sûrement celui que vous cherchez!), et de théâtre. Dans ses murs, vous trouverez également : cours de chant, de technique vocale, préparation à l'Option musique du bac, un atelier de musique amplifiée et un orchestre.











Inauguration step de Vanzy - Chessenaz



Inauguration du tennis couvert de la Semine et de la borne de recharge du Syane





Fête de la neige 2019

Depuis longtemps, La Clé des Usses s'est fixé pour mission de partager musique et culture et de les rendre accessibles au plus grand nombre. Au-delà du partenariat avec la Ferme des Roches, elle poursuit depuis septembre ses collaborations fructueuses avec les associations, écoles et communes du territoire : rentrée scolaire en musique à Eloise et Chilly, journées du patrimoine à Vanzy et Chaumont, contes en musique à la bibliothèque de Franclens, projection de film suivi de débat à Frangy et atelier Théâtre au Collège du Val des Usses... ces activités diverses et variées sont venues compléter plusieurs concerts et spectacles de théâtre ouverts à tous et libres d'accès... C'est certain, vous nous avez déjà croisés!

Et ce n'est pas tout, l'Etablissement prévoit pour la suite de l'année scolaire - une ½ journée « découverte des cuivres » suivie d'un concert le 23 mars prochain (5€ pour les non-membres, ouvert à tous sur inscription), - un stage des Arts du cirque durant les vacances de printemps (3 ou 4 groupes ado-adulte / primaire / maternelle) dès 25€, ouvert à tous, sur inscription. Et de nombreux autres concerts et animations gratuits en bibliothèque, en EHPAD ou ailleurs! Tous ces rendez-vous à ne pas manquer ainsi que les tarifs et horaires des cours sont détaillés sur la page Facebook et le site Internet.

Rejoignez-nous: entrez dans la ronde!



cle-des-usses.fr/





Le Haut-Rhône, une aire de jeux grandeur nature

Haut-Rhône Tourisme est l'Office de Tourisme intercommunal qui couvre le périmètre de la Communauté de Communes Usses et Rhône. Ce nouveau territoire touristique est une aire de jeux grandeur nature pour les touristes en villégiature, les clientèles de proximité (Genève, Annecy, Aixles-Bains, Lyon, ...), mais aussi et surtout pour les habitants des Usses et Rhône.

Laissez-vous tenter par ses activités de plein-air : baignade, canoë kayak, stand-up paddle, voile, baby ski, randonnées pédestres, VTT, vélo de route, Vélo à Assistance Electrique,

Découvrez ou redécouvrez le Rhône, les Usses et le Fier, le Grand-Colombier, le domaine nordique de Sur-Lyand (avec sa vue d'exception sur la chaine des Alpes et le Mont-Blanc), la montagne des Princes ou encore le massif du Vuache.

Prenez le temps de découvrir l'histoire de votre territoire et de visiter son patrimoine. Laissezvous tenter par les châteaux de Clermont et de Chaumont, les bourgs de Seyssel et l'histoire de la batellerie, le barrage de Génissiat, le musée paysan et la Maison du Haut-Rhône.

Gourmets, gourmands, épicuriens, éveillez vos papilles avec les vins de Seyssel (AOP spécifique) et de Frangy (AOP vin de Savoie), ou encore avec la tomme de Savoie fabriquée dans nos fermes et nos coopératives, le comté affiné à Pyrimont, les pommes et les poires de Savoie, le miel, le chocolat et tous les autres produits de notre terroir. Une multitude de douceurs, toutes plus agréables les unes que les autres vous attendent.

Ateliers enfants

Ludiques, pédagogiques et organisés par Haut-Rhône Tourisme tous les jeudis de l'été du 11 juillet au 29 août (sauf le 15 août), les ateliers enfants sont sur inscriptions obligatoires.

> Ils se dérouleront soit à la Maison du Haut-Rhône à Seyssel soit à Frangy.







DU 15 JUIN

AU 25 AOUT

2019



Visite du barrage de Genissiat immersion garantie

Les visites guidées s'effectuent sur réservation uniquement via le site internet www. lescircuitsdelenergie.fr ou auprès de Haut-Rhône Tourisme qui proposera des visites tous les jeudis après-midi de l'été.

Le + : dès cet été, nous vous proposons de faire une visite quidée de Seyssel, de déjeuner au restaurant et de visiter le barrage-central de Génissiat au cours de la même journée. Profitez de ce pack découverte « De Seyssel à Génissiat » les 23 juillet et 13 août.

100 km d'itineraires de randonnees balises



14 itinéraires de randonnées pédestres et VTT vous permettront de découvrir le territoire à votre rythme. Le + : deux randonnées conviviales et décalées auront lieu les 19 juillet et 23 août.

Parcours d'orientation et d'interpretation a Sur-Lvand

Cette année, Haut-Rhône Tourisme vous fait découvrir le plateau de Sur-Lyand à travers un sentier d'interprétation et des parcours d'orientation. Activité pour petits et grands, initiez-vous à un sport de pleine nature enrichissant à partir de cartes

spécifiques et d'un mobilier discret. Procurez-vous les Paré au décollage...? livrets en vente à Haut-Rhône Tourisme.

Le + pour les enfants trouve les bornes et réponds aux questions pour savoir quel animal de Sur-Lyand tu es. Une surprise t'attend à Haut-Rhône Tourisme quand tu auras trouvé toutes les bornes.





Visites guidees des bourgs de Seyssel et jeu de piste

Visites guidées traditionnelles tous les mercredis du 17 juillet au 14 août.

Visites de Seyssel en énigmes le 25 juillet et le 1er août : l'occasion de découvrir Seyssel de façon originale à travers un jeu de piste.



Balades a velo sur la Viarhona

Boucles geo-guidees pour velos a assistance electrique (VAE)

Dès cet été, cinq nouvelles boucles géo-guidées seront créées pour les VAE au départ de la piscine de la Semine et du Bureau d'Informations Touristiques de Frangy. Venez profiter de ces promenades en complément des neuf boucles déjà existantes créées autour de la ViaRhôna. Pour cela, téléchargez l'application Mhikes qui vous guidera tout au long de votre parcours.

Le + : deux nouveaux points de location de VAE vont être mis en place à la piscine de la Semine et au Bureau d'Informations Touristiques de Frangy. Ils viendront compléter celui de la base Aqualoisirs de Seyssel Ain.

